

APPEL À CONTRIBUTIONS

Conférence organisée conjointement par la Banque centrale européenne
et la Banque de France

**Retail payments at a crossroads:
economics, strategies, and future policies**

Date : 21 et 22 octobre 2013

Lieu : Hôtel Crowne Plaza, Paris, France

Délai de soumission des contributions : 15 mai 2013

La Banque centrale européenne et la Banque de France organisent, les 21 et 22 octobre 2013, une conférence intitulée *Retail payments at a crossroads: economics, strategies, and future policies* (Les paiements de détail à la croisée des chemins : économie, stratégies et politiques futures).

Les marchés et les infrastructures de paiements de détail jouent un rôle essentiel au bon fonctionnement d'une économie de marché ainsi que pour la confiance du grand public dans la monnaie comme moyen d'échange. Outre leur fonction de surveillance des paiements de détail, les banques centrales doivent également créer la confiance, faciliter l'intégration et améliorer l'efficacité ainsi que la sécurité des instruments de paiement de détail. La mise en place de l'Espace unique de paiement en euros (*Single Euro Payments Area – SEPA*) constitue le principal exemple d'intégration dans le domaine des paiements de détail en Europe. Ce projet a pour objectif d'harmoniser les marchés de paiements de détail, qui présentaient auparavant un caractère purement national. Outre l'intégration accrue de ces marchés, l'évolution des technologies de l'information et de la communication a une incidence fondamentale sur les paiements de détail. Par conséquent, de nombreux changements sont prévisibles en termes de nouveaux modèles d'activité, de services de paiement innovants (paiements par téléphone portable et par internet, par exemple) et de comportement en matière de paiement, ainsi que du point de vue de la sécurité et de la confiance dans les instruments de paiement de détail. Les paiements de détail étant actuellement à la croisée des chemins, il est important de comprendre l'économie qui sous-tend leurs évolutions futures et d'adopter une vision prospective pour identifier les facteurs susceptibles d'affecter ces évolutions.

Cette conférence a un double objectif. Premièrement, elle vise à améliorer la compréhension générale de l'économie relative aux paiements de détail en s'appuyant sur des travaux de recherche récents et, plus spécifiquement, à permettre d'identifier les évolutions et la dynamique susceptibles de déterminer le paysage futur des paiements de détail. Deuxièmement, elle entend constituer un forum de discussions entre intervenants de marché, autorités publiques, régulateurs et chercheurs.

À cette fin, les organisateurs de la conférence invitent les auteurs, qu'ils soient issus des milieux universitaires, des autorités publiques (y compris de banques centrales), de groupes d'intérêts ou du secteur privé, à proposer des interventions originales, théoriques et empiriques sur au moins l'un des thèmes suivants :

- évolutions récentes et futures des paiements de détail et de l'économie relative à ces paiements ;
- incidence de la crise économique sur les activités de banque de détail et les paiements de détail ;
- habitudes en matière de paiement et utilisation des différents instruments de paiement ;
- intégration des marchés de paiements de détail ;
- consolidation, économies d'échelle et efficacité du secteur des paiements de détail ;
- coût, tarification et externalités de réseau relatifs aux paiements de détail ;
- concurrence/coopération entre les intervenants de marché en matière de services de paiement et d'autres activités de réseau ;
- gouvernance et (auto-)régulation dans le domaine des paiements de détail ;
- inclusion financière des personnes sous- ou non bancarisées ;
- innovations en matière de paiements, y compris les monnaies virtuelles, l'identité électronique et les paiements par internet/téléphone mobile ;
- sécurité (y compris la fraude, la contrefaçon et les cyber-attaques), confiance et protection des données relatives aux paiements de détail ;
- leçons tirées d'autres marchés et activités de réseau bifaces, et leurs applications aux paiements de détail.

Chaque candidature doit comporter le nom de l'auteur, son adresse électronique ainsi qu'un extrait de son intervention. Tous les travaux soumis dans les délais seront examinés par le comité d'organisation de la conférence et les auteurs seront informés, en août 2013, de l'acceptation ou du refus de leur intervention. Les auteurs d'une intervention sélectionnée pour être présentée à la conférence acceptent également qu'elle soit publiée sur le site internet de la conférence, révisée par leurs soins à la lumière des discussions qui auront eu lieu à la conférence et intégrée, dans sa version actualisée, dans la *Working Paper Series* de la BCE qui paraîtra à l'issue de la conférence. En outre, les auteurs des meilleurs articles seront invités à soumettre leur contribution en vue d'une édition spéciale sur les paiements de détail dans le [Journal of Financial Market Infrastructures](#). Les frais de transport et de logement peuvent être remboursés à raison d'un intervenant par document accepté.

Le délai de soumission des contributions à la conférence est fixé au 15 mai 2013. Les interventions doivent être envoyées par courrier électronique, en format pdf, aux deux adresses suivantes :

payments-conference-2013@ecb.europa.eu

et

payments-conference-2013@banque-france.fr.